

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7474413201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3558063>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 septembre 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

FIDAL AVOCATS

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 10 Septembre 2026, enregistré au Service des Impôts d'ANGERS le 22 septembre 2026 bordereau 2026 00053718 référence 4904P01 2026 A 02679.

Suivant ordonnance en date du 22 juillet 2026 de Monsieur le Juge Commissaire Jean-Marie GODARD, La société LE TOTEM, SASU en liquidation judiciaire au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 23 boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 941 141 152, a cédé à la société LE TOTEM, Société par actions simplifiée, au capital de 44 000 €, dont le siège social est 23 Boulevard du Maréchal Foch 49000 ANGERS, immatriculée 108 523 333 RCS ANGERS, un fonds de commerce d'exploitation de débit de boissons (licence IV) - Brasserie, exploité 23 Boulevard du Maréchal FOCH – 49100 ANGERS, moyennant le prix de 62 500 €, s'appliquant pour 50 000 euros aux éléments incorporels et 12 500 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège social de l'acquéreur, sis 23 boulevard du Maréchal FOCH 49100 ANGERS.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

